

Face aux déserts médicaux, l'hôpital s'organise

le Courrier des Yvelines

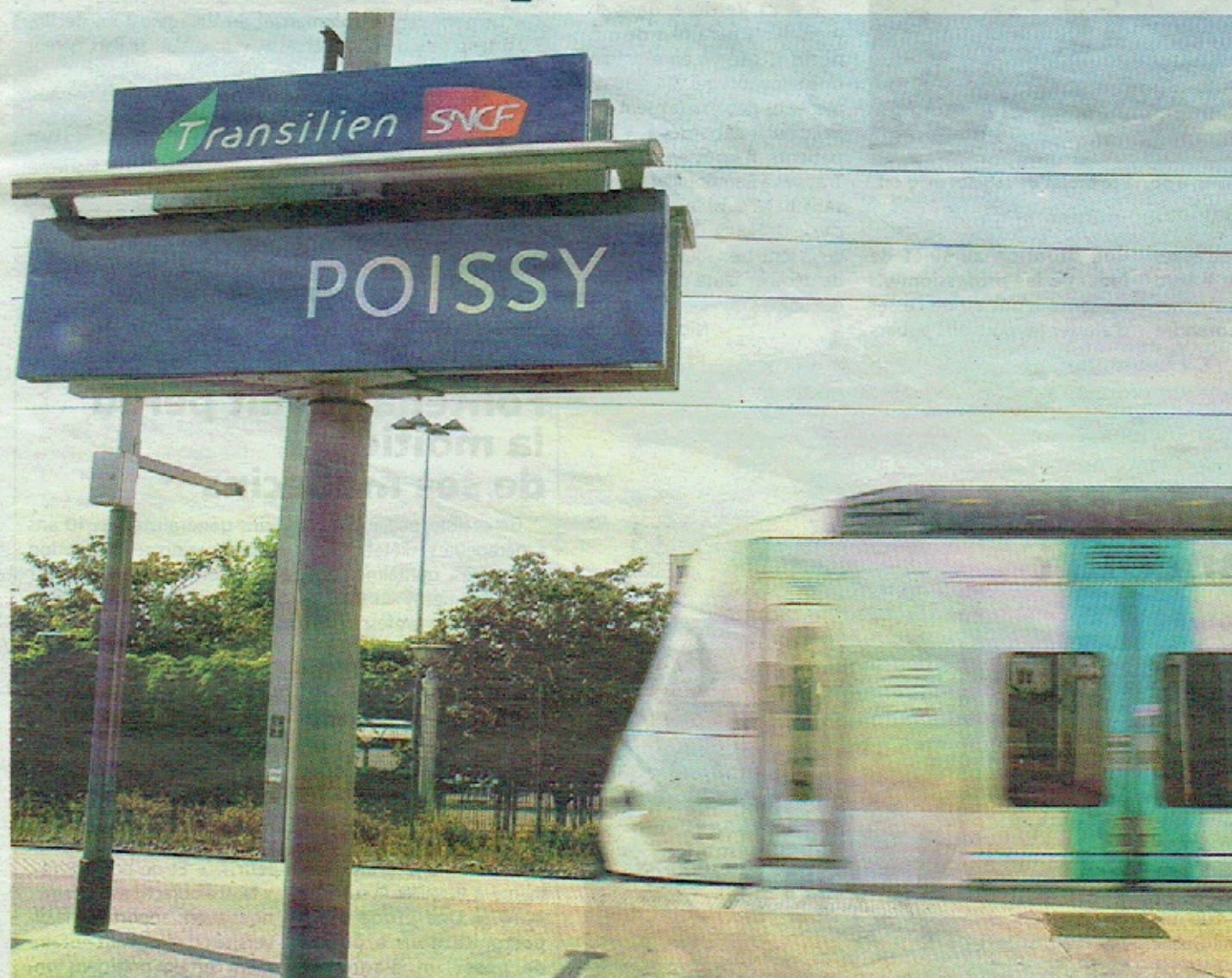
Edition Poissy

www.78actu.fr

Mercredi 25 octobre 2017 - N° 3765 - Hebdo - 1,40 €

Poissy : Île de Migneaux - avenue Zola | 18-19

RER E : la peur du bruit



La dernière étape partira de Houilles

Loisirs | 17 - 39

Où fêter Halloween près de chez vous

Carrières-ss-Poissy | 24

Bus : la ligne 1 change d'itinéraire

Sartrouville | 7

Salle de prière fermée : le préfet poursuivi

Conflans | 28

Plus de tableaux numériques dans les écoles d'ici 2019

Villennes | 26

L'installation d'une antenne-relais divise

R 92006-3765-F:1,40 €



LES HYPER BONNES AFFAIRES !

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE MERCREDI 1^{ER} NOVEMBRE

Montesson de 8h30 à 20h
Chambourcy et Sartrouville de 9h à 20h

Carrefour

MONTESSON 280 Av. Gabriel Péri
Tél. 01 61 04 67 79 - Du lundi au vendredi de 8h30 à 22h - Samedi de 8h30 à 21h
CHAMBOURCY Route Nationale 13
Tél. 01 30 65 52 79 - Du lundi au samedi de 9h à 21h30
SARTROUVILLE Centre commercial du Plateau - Av. Robert Schuman
Tél. 01 61 04 69 79 - Du lundi au samedi de 9h à 21h30

■ POISSY

RER E : le bruit au cœur des inquiétudes des habitants

Une réunion d'information était organisée, jeudi 19 octobre, à l'initiative de SNCF Réseau au sujet du projet de prolongement à l'ouest du RER E (projet Eole). Nombre d'habitants ont exprimé leurs inquiétudes par rapport aux nuisances sonores.



De nombreux habitants ont exprimé leurs inquiétudes relatives aux nuisances sonores liées au chantier mais aussi à la mise en place du RER E.

« J'entends votre frustration et votre inquiétude. Nous allons tout faire pour trouver des solutions dans le calendrier du projet. » Pas certain que cette déclaration de Xavier Gruz, directeur du projet Eole, a suffi à rassurer les nombreux habitants de Poissy venus exprimer leur agacement, voire leur désarroi sur la question des nuisances sonores ferroviaires, jeudi dernier, au théâtre de Poissy.

SNCF Réseau organisait une réunion d'information sur les

travaux en cours et à venir à Poissy, dans le cadre du prolongement du RER E vers Mantes-la-Jolie (lire ci-dessous). L'occasion de parler des mesures prises pour réduire au maximum les nuisances liées à ces chantiers pour les riverains : « Nous avons compris que le bruit était une source de gêne importante et nous avons intégré cette donnée selon quatre axes », a commenté Yann Chavatte, de SNCF Réseau.

Premier axe : le choix des

méthodes de travail : « Nous faisons fabriquer un maximum d'éléments à l'extérieur de Poissy pour ensuite les acheminer, ce qui permet de faire des économies de bruit de réalisation sur place. »

Bâches acoustiques

Autre point : « Nous évitons au maximum les engins de démolition bruyants et nous demandons aux entreprises partenaires de respecter un contrat sonore pour réduire

Points noirs bruit : qui est concerné ?

Au-delà des travaux, la véritable source d'inquiétude relative au bruit concerne la phase d'exploitation. Le syndicat des propriétaires de l'île de Migneaux l'exprime très clairement (lire par ailleurs). Et la grande interrogation que tous se posent : qui va bénéficier des 30 millions d'euros au titre de la lutte contre les points noirs bruit existants sur la ligne d'ici la mise en place d'Eole ?

« Quelle est la définition d'un point noir bruit ? », interroge le président du conseil syndical d'une résidence située à proximité de la gare. La

réponse est mathématique : « Nous réalisons des relevés de jour (6 h-22 h) et de nuit (22 h - 6 h). Un point noir bruit ferroviaire est avéré à partir de 73 dB en moyenne en journée et à partir de 70 dB en moyenne la nuit. »

Xavier Gruz explique que la charte acoustique, signée en mai 2015, avec cinq communes (Poissy, Villennes, Verneuil, Vernouillet, Maisons-Laffitte) et avec l'État comme garant, vise à financer des solutions pour les habitations « soumises à des seuils tels qu'ils posent des problèmes

de santé ». « Le dispositif est en cours de déploiement. À Poissy, nous ne traiterons pas toutes les habitations au titre des points noirs bruit. C'est pourquoi nous avons proposé une démarche, avec des ateliers innovants, afin de chercher d'autres solutions pour traiter le bruit de façon générale, même si les habitations ne sont pas des points noirs bruit. Cela peut être un dispositif d'isolation au niveau de la voie, des écrans acoustiques bas, des systèmes de tubes absorbants, etc. »

les nuisances sonores au maximum. »

SNCF Réseau explique que des bâches acoustiques sont installées pour confiner le bruit à la zone de chantier et protéger les habitations avoisinantes. Enfin, « nous avons fait le choix de mener une campagne d'isolation acoustique des

logements les plus proches du chantier. » Ceci concerne essentiellement les habitations du cours du 14-Juillet, en vue de la réalisation du mur de soutènement au bout de leurs jardins.

« Nous habitons rue de la Gare en étage et nous sommes directement impactés par les travaux qui ont lieu

en face de notre chambre », a témoigné une habitante. Nous ne sommes pas protégés par la bâche acoustique et autant être clair : vos travaux de nuit nous empêchent de dormir. » « Nous viendrons vous voir pour trouver une solution », a promis Xavier Gruz.

T.R.

L'île de Migneaux oubliée ?



Michel Agnola.

Michel Agnola, du syndicat des propriétaires de l'île de Migneaux (Spim), affiche sa déception à l'issue de la réunion de jeudi : « Ce discours qui consiste à dire : « Nous vous avons entendu, nous allons chercher des solutions », on nous le sert depuis le début et il ne se passe rien derrière. C'est un mépris du débat public pour tous les riverains et les citoyens qui profitent du bord de Seine à Poissy. »

L'île de Migneaux compte une centaine de maisons situées à quelques dizaines de mètres de la voie ferrée. « Au niveau du syndicat, nous représentons environ 300 personnes et nous sommes associés aux



Une partie des habitants de l'île de Migneaux mobilisés pour réclamer le financement d'un écran acoustique bas le long de la voie ferrée.

riverains de la rue Emile-Zola, nous menons le même combat. »

Depuis 2010, le Spim travaille sur le dossier Eole dans le but de parvenir à un aménagement phonique le long de la voie qui longe la Seine et donc aussi l'île de Migneaux. « Nous proposons un mur bas antibruit sur les deux kilomètres concernés. Cela coûterait environ 300 000 € du kilomètre, ce qui n'est pas grand-chose en comparaison avec les 3,5 milliards d'euros du projet. Techniquement, c'est faisable,

cela se pratique couramment en Allemagne. Il existe même des murs démontables pour faciliter l'entretien des voies. Seulement, s'ils le font pour nous, ils vont devoir le faire ailleurs aussi. Alors, ils préfèrent le faire nulle part. »

Selon Michel Agnola, cet aménagement phonique a vocation à s'inscrire non seulement dans le cadre du projet Eole, mais aussi dans le cadre du projet d'investissement du conseil départemental pour la revalorisation des berges de Seine dans les Yvelines. « À

Poissy, les berges de Seine ont une histoire. Aujourd'hui, elles attirent des familles et des sportifs. Si rien n'est fait, nous allons sinistrer tout le monde. »

Les riverains de l'île de Migneaux entendent ne pas rester les bras croisés. « Nous allons continuer le combat. Nous avons un site internet qui se veut un lieu d'expression publique sur ce projet. Nous allons interpeller les acteurs politiques de la région et les élus de la ville de Poissy sur le fait que les réserves émises

UNE PARTICULARITÉ ACOUSTIQUE

« L'île de Migneaux présente le même phénomène acoustique qu'un temple grec. » Pierre Blanchard, habitant de l'île de Migneaux a demandé que SNCF Réseau prenne en compte la particularité physique suivante de l'île de Migneaux : « Nous avons un plan d'eau (la Seine) en déclivité, entouré de deux parties en pente ascendante : les berges et la voie de chemin de fer en remblai. Il se produit le même phénomène acoustique que dans les temples grecs où le son remonte vers les gradins les plus hauts. Au final, les nuisances sonores sont les

mêmes que pour les habitations les plus proches de la voie. À ce titre, l'île de Migneaux doit être considérée comme prioritaire au titre de la protection vis-à-vis du bruit. »

Xavier Gruz, directeur du projet Eole, a admis l'idée d'une réverbération sur la Seine. « Je vous propose de venir faire des mesures de 24 heures sur une ou deux maisons pour définir le niveau de bruit et objectiver le sujet. En fonction du seuil, vous entrez ou non dans la démarche de lutte contre les points noirs bruit. »

dans le rapport d'utilité publique ne sont pas prises en compte. S'il le faut, nous distribuerons des tracts devant le RER. »

Michel Agnola souhaite également contacter le président Bédier au sujet des 200 millions d'euros apportés par le Dépar-

tement dans le projet Eole. « Pourquoi ne pas se servir de cet argent pour que tout le monde puisse être protégé du bruit ? »

T.R.

■ Rens. : www.riverains-pro-jeteole-rere.com

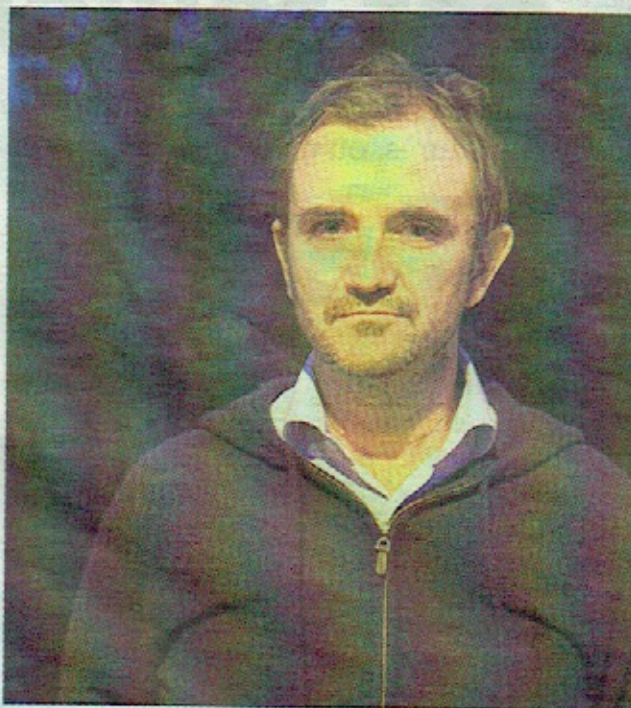
■ POISSY

Cédric de Bazelaire : « Tous les bâtiments d'Emile-Zola sont touchés »

Les riverains de l'avenue Emile-Zola à Poissy ont créé une association en janvier 2016 dans le but de faire entendre leur voix en matière de lutte contre le bruit dans le cadre du projet Eole à Poissy. Cédric de Bazelaire est le président fondateur de cette structure qui regroupe une cinquantaine de membres.

« Nous souhaitons préserver notre cadre de vie qui risque d'être mis à mal par le projet Eole », témoigne-t-il. Les riverains souhaitent un aménagement de type écran acoustique pour protéger leurs habitations situées à quelques mètres de la voie. « Lorsqu'on regarde les résultats des mesures acoustiques réalisées l'an dernier, tous les bâtiments de l'avenue Emile-Zola sont touchés, avec un dépassement de plus de 2 dB. »

Cédric de Bazelaire rappelle qu'au-delà de la charte acoustique de mai 2015, SNCF Réseau est contrainte par la loi. « Lorsque des travaux engendrent une augmentation du niveau de bruit de plus de 2 dB, la loi oblige que soient



Cédric de Bazelaire, président de l'Association Poissy Emile-Zola (Apez).

réalisés des aménagements pour protéger les habitations contre ces nuisances sonores. »

Cependant, constate-t-il :

« Aujourd'hui, on s'aperçoit que seuls les riverains du cours du 14-Juillet vont bénéficier d'un mur antibruit. Ni les habitants de la rue Ja-

cob-Courant ni nous-même, ceux de l'avenue Emile-Zola, n'avons droit à un mur, alors que nous sommes plus près de la voie ferrée et plus exposés au bruit comme le montre l'étude. Partout, on dépasse le seuil de 2 dB. »

Pour faire valoir ses droits, l'association a d'abord songé à intenter une action en justice. « La difficulté est qu'il faut que le préjudice soit démontré. »

Au printemps dernier, lors d'un atelier de concertation, SNCF Réseau aurait évoqué auprès de l'association l'hypothèse d'installer un mur bas sur 200 mètres. « Ils parlent d'un prototype. Nous ne savons pas d'où partirait ce mur ni où il s'arrêterait. Il n'y a pas de date. Les riverains de l'île de Migneaux ont été les premiers à proposer cette solution... Ce qui me gêne, c'est que SNCF Réseau présente ça comme une faveur qu'ils nous feraient alors que c'est une obligation légale. »

T.R.

SNCF promet des rames moins bruyantes



Xavier Gruz (debout), directeur du projet Eole.

« Il y aura certes plus de trains qui circuleront en journée, mais ces trains seront nettement moins bruyants qu'aujourd'hui. » Xavier Gruz, directeur du projet Eole, a insisté sur le fait que, grâce au matériel roulant neuf

d'Eole et à la politique de remplacement des trains Corail interdicés de la région Normandie par des Bombardier à compter de 2020, « le niveau sonore sera diminué dans les dix prochaines années, en vallée de Seine. »

Chantier Eole : les travaux à venir

Travaux sur les voies ferroviaires. Ils ont démarré en 2016 et se prolongent jusqu'à fin 2019, début 2020. Ils consistent à poser de nouveaux rails et aiguillages, changer les ballasts, les traverses, adapter les caténaires aux nouvelles installations, mettre en place une nouvelle signalisation informatique... « Nous avons démarré du côté du quartier Saint-Exupéry et de la rue Adrienne-Bolland », explique Clotilde de Rocquancourt, directrice opérationnelle SNCF Réseau sur le secteur de Poissy. En 2018, nous interviendrons du côté de l'usine PSA et en 2019, de l'autre côté de la gare, direction Mantes. Nous allons également créer deux bâtiments de signalisation : un à la gare et l'autre avenue de Pontoise. » De nouveaux postes d'aiguillage informatiques entreront en service fin 2019. « Ils permettront un gain de fiabilité et de robustesse sur le réseau ferroviaire avant même l'arrivée du RER E en 2024. »

Ces travaux se déroulent essentiellement de nuit. Toutefois, des week-ends de coupure sont également programmés, à l'image des 14 et 22 juillet derniers, entraînant la mise en place de bus de substitution. « En 2018, nous avons prévu trois week-ends de coupure

et sept en 2019. »

Élargissement du pont-rail, rue de la Gare. « Nous ne touchons pas au pont actuel, nous allons ajouter un second pont au pont existant, côté Seine », annonce Clotilde de Rocquancourt. Le chantier a été installé cet été avec, jusqu'à la fin de l'année, des travaux de nuit en semaine. « En parallèle la préfabrication du pont a été commandée à une entreprise. » Les travaux sont menés en partie en usine et en partie sur notre base travaux, rue de Piquenard. Le pont sera

ensuite acheminé par convoi exceptionnel et installé le week-end des 23-25 mars 2018. » La rue de la gare sera alors fermée à la circulation et aucun train ne circulera.

À noter qu'en 2018, jusqu'en mars, des travaux de jour seront menés pour aménager les appuis du futur pont. L'approvisionnement du chantier continuera de se faire à contresens, cours du 14-Juillet.

Aménagement d'un mur de soutènement, cours du 14-Juillet. L'aménagement des fonds de jardin, cours du 14-Juillet a dé-

marré l'été dernier. « Nous démarrons par une période de travaux de nuit jusqu'à la fin de l'année, puis des travaux de jour jusqu'en septembre 2018, explique Clotilde de Rocquancourt. Début 2019, nous installerons l'écran acoustique ainsi que la voie supplémentaire. »

T.R.

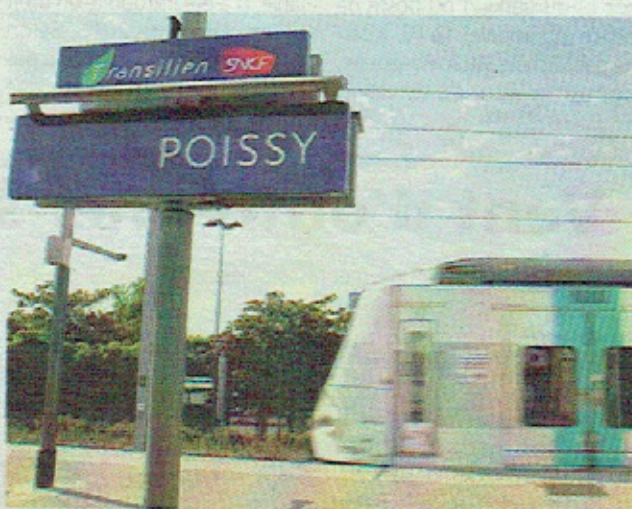
■ PRATIQUE

Renseignements : contact@rer-eole.fr



La pose du pont-rail, rue de la Gare se déroulera le week-end du 23 mars 2018. ©Projet Eole

Fin le RER A à Poissy ?



Le RER A disparaîtra-t-il de Poissy au profit de Cergy et de Saint-Germain-en-Laye avec la mise en place d'Eole ?

La question a été posée lors de la réunion publique, jeudi soir : le RER A va-t-il disparaître de Poissy dès lors que le RER E entrera en fonction ?

Selon Michel Agnola du Syndicat des propriétaires de l'île de Migneaux et Cédric de Bazelaire, président de l'association de riverains de l'avenue Emile-Zola (association Poissy Emile-Zola), la réponse est clairement oui. « On nous l'a dit. »

Jeudi dernier, Sylvie Augier, responsable des lignes L, J et RER A, s'est montrée évasive : « Aucune desserte n'est figée dans le temps, nous devons les repenser régulièrement. L'avenir avec Eole pose la question de ce qu'on va faire avec le RER A. Nous n'excluons pas la fin du RER A à Poissy. »

La disparition de la ligne J et si c'était avéré du RER A pourraient-elles être compensées par la seule ligne de RER E ? Michel Agnola et Cédric de Bazelaire estiment que ce n'est mathématiquement pas possible. « Nous ne sommes pas contre le projet Eole, mais en l'espèce les Pisciacaïs ont tout à perdre s'ils se retrouvent uniquement avec des RER E omnibus qui mettront plus de temps pour arriver à Paris que les trains actuels qui desservent directement Saint-Lazare. En plus, aux heures de pointe, les rames en provenance de Mantes-la-Jolie risquent d'être bondées et on aura plus de difficultés à trouver des places assises. »

T.R.